

Domaine Santé

Filière Physiothérapie

Raisonnement clinique et intervention en Musculo-Squelettique (MSQ)

1. Caractéristiques du module

Code : S. PH. 371.2001.F.17

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2022-2023

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☒ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 6

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.

Catégorie : ☒ Module principal Core course ☐ Module lié au module principal Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Temps de cours : 80h. Temps de travail personnel encadré : 50h. Temps de travail personnel individuel : 50h.

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules ☐ Avoir suivi le/les modules ☐ Pas de prérequis ☒ Autres : Maîtriser les contenus des modules 1001, 1002, 1003, 1004, 1006

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

☒ Rôle d'expert ☐ Rôle de manager ☐ Rôle d'apprenant et de formateur
☐ Rôle de communicateur ☒ Rôle de promoteur de la santé ☐ Rôle de professionnel
☐ Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- Utiliser dans sa pratique, les savoirs pertinents et actuels de la physiothérapie, des sciences du mouvement ainsi que des sciences apparentées. (Ab1)
- Elaborer un diagnostic physiothérapeutique et intervenir de manière efficace pour traiter les principaux problèmes relatifs au mouvement et à la douleur (Ab2)
- Utiliser le raisonnement clinique pour fonder un processus de prise de décision physiothérapeutique centré sur le client/patient. (Ab3)
- Intégrer dans sa pratique les tâches/rôles de la physiothérapie dans le domaine de la prévention des maladies et des accidents ainsi que dans celui de la promotion de la santé. (Eb2)
- Sensibiliser des individus ou des groupes à une hygiène de vie adéquate et les encourager à améliorer leur prise de conscience, leur apprentissage et leur comportement vis-à-vis de la santé. (Eb3)
- Conseiller différents types de clients/patients dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. (Eb4)

Objectifs généraux du module

- Etablir une démarche de RC de l'examen subjectif à l'intervention pour les troubles du rachis (lombalgie, syndromes radiculaires, cervicalgie, canal lombaire étroit, hernie discale, troubles rachidiens de l'enfant) et problèmes abarticulaires
- Acquérir les connaissances fondamentales utiles au physiothérapeute en lien avec les traitements médico-chirurgicaux et examens complémentaires
- Analyser les facteurs qui influencent la santé du client/ patient dans la perspective de l'intervention
- Guider le client/ patient dans les activités de prévention
- Définir les besoins du client/ patient en relation avec des campagnes de promotion de la santé

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Pathologies du système musculo-squelettique : troubles du rachis (lombalgie, syndromes radiculaires, cervicalgie, canal lombaire étroit, hernie discale, troubles rachidiens de l'enfant) et problèmes abarticulaires (épaule, genou, cheville)
- Technique d'évaluation et de traitement : Outils d'évaluation validés

- Technique de gain d'amplitude
- Mouvements intervertébraux
- Techniques actives
- Démarche de raisonnement clinique
- Prise de décision clinique
- Choix des moyens d'intervention et de progression
- Pharmacologie (inclus dans cours médecin)
- Imagerie médicale (inclus dans cours médecin)
- Biofeedback
- Isocinétisme
- Education à la santé
- Prévention et promotion de la santé

Formes d'enseignement et d'apprentissage en présentiel ou à distance

- Cours théoriques magistraux
- Cours pratiques
- Ateliers cliniques et jeu de rôle (pratique simulée)
- Travaux de groupe

Exigences de fréquentation : Se référer au règlement d'études de la HEdS – Genève (articles 28-29).

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un examen oral pratique (coefficient 5)
- B. Un rapport écrit élaboré en groupe (coefficient 1)
- C. Un examen écrit théorique (coefficient 2)

- Période : semaine 50 (B) et semaines 2-3 (A) + (C)

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A), (B) et (C) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués : soit $(5A + B + 2C) / 8$; et à condition que les examens A et C soient supérieurs ou égal à 3,5.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3.5 et 3.9) et/ou à l'examen A et C

☐ Pas de remédiation

Modalités :

si l'examen (A) est insuffisant : un examen oral portant sur les lacunes sera réalisé
si le rapport (B) est insuffisant, un complément portant sur les lacunes sera demandé
si l'examen (C) est insuffisant : Un complément portant sur les lacunes sera demandé

- Période : 35^e ou 36^e semaine de l'année civile 2023*

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Villiger P.M., Seitz M., (2008). *Libre de poche de Rhumatologie*. Flammarion
- M., Allaz A-F, Schulte B., Strittmatter R. Stuck A. (2011) *Libre blanc santé musculo-squelettique : promouvoir la santé de l'appareil locomoteur: un plus pour les personnes touchées et la société*. Fonds national suisse de la recherche scientifique

Une liste complète des références bibliographiques sera distribuée au début du module.

8. Responsable du module et enseignants**Responsable** : Jacques Guillermin (jacques.guillermin@hesge.ch)**Enseignants** :

- Anne-Violette Bruyneel
- Irmgard Feldmann
- Georges Flückiger
- Suzanne Gard
- Jacques Guillermin
- Yvan Leuridan
- Sibyl Szedressy
- François Tharin
- David Veillet

***Vacataires** :

- Dr. Stéphane Genevay
- Dr Robert Dayer

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2022 parRuth Schmid
Responsable de la filière

*sous réserve de modification